

Procès-verbal de réunion du conseil d'école n°2

Année 2017/2018

Localité : Saint Jean du Cardonnay
Nom de l'école : Jeanne d'Arc
Date : le lundi 19 mars 2018

Séance ouverte à 17h30, levée à 19 h 45
Séance dirigée par Mme Michel Marion

- **Présents**

- **Membres du conseil des maîtres**

- Mme BERTRAND Céline
-Mme HUON Stéphanie

- Mme HARANG Marie-Charlotte
-Mme MICHEL Marion

- **Membres du conseil du Comité de Parents (titulaires ou suppléants)**

Titulaires :

- Mme DEBRIS Emmanuelle
- Mme MOULIN Caroline
- Mme CORBILLON Milène
- Mme TENART Claire

Suppléants :

-Mme DA SILVA Gladys
- Mme LAMBERT Frédérique
- Mme BACHELET Mélanie

- **Membres de droit**

– Mme BOURY, Conseillère municipale chargée des affaires scolaires
– M. NIEL, maire de Saint-Jean du Cardonnay

- **Invités**

– M. Marc, principal du collège Alain

- **Excusés**

– M. SMADJA Inspecteur de l'Education Nationale

- **Absent(s)**

- Mme DUMONTIER Gwenaëlle

- **Secrétaire de séance**

- Enseignante : Mme. Bertrand

ORDRE DU JOUR

1. Effectifs
2. vie scolaire : projet d'école, projets de classe, sorties scolaires
3. Sécurité, installations et équipements à l'école.
4. Temps périscolaire
5. Questions diverses.

Préambule :

Mme. Michel informe les membres du conseil d'école que Mme. Blondel, qui fait le complément de service le jeudi dans sa classe, est en congé maladie et remplacée par Mme. Stalin.

1) Effectifs

Actuellement, l'école compte 98 élèves.

Avec les informations dont nous disposons à ce jour, la répartition des effectifs devrait pour la rentrée 2018 être la suivante :

8 PS nés en 2015 + 11 MS nés en 2014 → 19 élèves

17 GS nés en 2013 + 11 CP nés en 2012 → 28 élèves

11 CE1 nés en 2011 + 16 CE2 nés en 2010 → 27 élèves

8 CM1 (2009) + 16 CM2 nés en 2008 → 24 élèves

Soit un total de **98 élèves**

La répartition des classes ne se fera qu'en fin d'année scolaire, après la période des inscriptions, selon le nombre définitif d'élèves sur chaque niveau.

Les quatre classes seront maintenues à la rentrée de septembre 2018. Par contre, pour la rentrée 2019, il est prévu que 16 CM2 quittent l'école et seulement 8 PS (nés en 2016) l'intègrent.

Pour la rentrée de 2019, la prévision est donc de 90 élèves.

Ce chiffre est assez inquiétant, car affiche une baisse significative d'élèves. Il y a quelques constructions prévues sur la commune, qui pourraient amener quelques élèves supplémentaires d'ici-là, mais il faut rester vigilant.

Mme. Michel aimerait que les inscriptions se fassent dès maintenant de manière à être rapidement fixée.

2) Vie scolaire

a) Projet d'école 2017/2020

Lors du conseil d'école du 16 octobre 2017, il a été expliqué que le projet d'école était en cours de rédaction. Depuis, la fiche actions pour l'année 2017/2018 a été rédigée.

Les problématiques retenues sont :

- Comment le travail en langage oral et écrit peut-il améliorer le climat scolaire ?
- Comment donner envie aux élèves de Saint-Jean du Cardonnay d'aller dans leur collège de secteur ?
- Quelles actions mener pour que parents et municipalité soient conscients que l'école Jeanne d'Arc est une seule école primaire ?

Différentes actions sont en train d'être menées :

Pour améliorer le climat scolaire :

La mise en place de conseils d'élèves réguliers dans les classes, pendant lesquels sont abordés les points positifs et négatifs de la vie de classe ou de l'école et les relations entre les enfants.

Une fois par période, les délégués de chaque classe se réunissent pour parler plus largement de la vie de l'école et des conflits interclasses.

Un projet d'installation de deux bancs de l'amitié, un dans chaque cour. Le projet est en cours de réalisation. La rédaction d'un règlement de cour en partenariat avec les élèves sera réalisée d'ici à la fin de l'année scolaire.

Les enseignantes trouvent que ces actions fonctionnent : les enfants sont plus polis, en particulier, ils disent bonjour le matin.

Pour donner envie aux élèves d'aller au collège Alain :

Très peu d'élèves de Saint-Jean vont au collège Alain. Cette année, seulement 3 enfants envisagent d'y aller (sur 12). Tous les ans, c'est environ ¼ des élèves seulement qui s'y rendent.

Les raisons évoquées par les parents sont les mauvais résultats scolaires et les problèmes de violence. Il est aussi mentionné la difficulté du transport.

Ces remarques se basent sur des rumeurs, qui sont infondées.

Intervention de M. Marc, principal du collège Alain :

M. Marc explique qu'il est toujours difficile de rassurer les parents, surtout quand, comme c'est le cas à Saint-Jean du Cardonnay, les parents ont pris pour habitude d'inscrire leurs enfants dans le privé depuis de nombreuses années.

Il dit que le public du collège Alain est sensiblement le même que dans les collèges privés du secteur, qu'il n'y a pas eu de problème de violence particulier depuis qu'il est le principal du collège et que les résultats au brevet sont aussi bons qu'ailleurs, à savoir 90 % de réussite. 70 % des élèves intègrent une seconde générale. Il n'y a aucune raison d'appréhender l'entrée de son enfant dans ce collège.

Un transport est prévu de Saint-Jean du Cardonnay vers le collège Alain, ce qui n'est pas le cas vers le privé. Il y aura une **journée porte-ouvertes le samedi 26 mai**.

Mme. Bertrand souligne aussi la qualité des infrastructures et du matériel, notamment le matériel scientifique et technique, qui sont très récents. Des ateliers divers sont également proposés aux élèves, en dehors des cours.

Des actions sont envisagées dans le projet d'école pour donner envie aux enfants d'aller à ce collège :

La venue régulière de M. Berbra, professeur d'Allemand, pour sensibiliser au dispositif bilangue.

La visite du collège (qui a eu lieu cette année le 1^{er} décembre), pendant laquelle les élèves assistent à des cours et mangent à la cantine.

D'autres projets sont évoqués :

Un cycle course d'orientation CM/6^{ème} au parc Signa, un cross (octobre 2018), la venue de quelques élèves de 6^{ème} (anciennement élèves de Saint-Jean) pour faire part de leur expérience au collège ainsi qu'un échange avec les professeurs de français de 6ème autour du prix Renard'eau..

Les enseignantes espèrent que ces actions auront une influence sur le choix du collège.

Pour faire de l'école Jeanne d'Arc une seule école primaire aux yeux des parents et de la municipalité

Certains aménagements ont été effectués :

Aménagement d'une salle de réunion pour les maîtres

Réunification des deux lignes téléphoniques pour n'en garder qu'une. La directrice centralise plus facilement tous les appels.

Mise en place d'un blog d'école dont l'adresse est : <http://blog.ac-rouen.fr/eco-jeanne-arc-cardonnay/> qui met en valeur les actions menées dans les classes, mais aussi les actions d'école. D'autre part, certaines informations pratiques y figurent aussi, comme les compte-rendus des conseils d'école.

Le bilan de ces actions est positif. Même si l'école est divisée en plusieurs bâtiments, la communication est plus aisée qu'auparavant.

b) Les actions spécifiques menées par l'école

Plusieurs sorties scolaires ont été effectuées :

La classe des PS/MS est allée :

En sortie à la forêt de Saint-Jean du Cardonnay avec l'association « Le chêne » le mardi 7 novembre 2017.

Il est prévu une sortie à Cerza le mardi 15 mai et une sortie aux rencontres chantantes à Malaunay le mardi 22 mai.

La classe de GS/CP est allée :

Egalement en sortie à la forêt de Saint-Jean du Cardonnay avec l'association « Le chêne » le mardi 7 novembre 2017.

Au théâtre des Arts voir Pierre et le loup le 10 novembre.

Au château de Saint-Pierre de Varengeville voir l'exposition Charles Fréger le 13 novembre

A l'école Paul Fort de Maromme pour aller voir le banc de l'amitié le 22 janvier.

Il est prévu une sortie au théâtre Charles Dullin pour un spectacle de danse le 9 avril, une sortie le 13 avril au parc du château de Saint-Pierre de Varengeville pour finaliser le projet photo, une sortie au jardin des sculptures à Boisguilbert le 19 avril en compagnie des correspondants, deux sorties randonnée en mai dont une pour aller à l'école Jean Moulin de Notre-Dame de Bondeville voir les correspondants, une sortie aux rencontres chantantes le mardi 22 mai, une sortie à MuséoSeine le 8 juin et certainement une visite de l'exposition sur le thème couleurs à la halle aux toiles fin juin.

La classe des CE1/CE2 n'a pas encore fait de sortie, notamment à cause des divers changements d'enseignants.

Il est prévu :

Une sortie le 19 avril au théâtre des arts pour voir « Spring ».

Une sortie à la maison de la chasse sur le thème cerf et chevreuil le mardi 5 juin.

La classe des CM1/CM2 est allée :

Visiter le collège Alain le 1^{er} décembre

Voir le barbier de Séville au théâtre des Arts le 19 décembre

Voir le spectacle de la compagnie Oz à Déville le 15 février

Visiter le centre de tri du SMEDAR le 23 février

Pour ces nombreuses sorties, les enseignantes remercient chaleureusement la mairie, qui met à disposition un bus communal.

Des projets ont été effectués :

Un projet musical en collaboration avec Franck Gibaux de l'association « agogo percussions » a été mené de novembre 2017 à janvier 2018.

Les classes de GS/CP et CE1/CE2 ont bénéficié de 7 séances de percussions ; la classe des PS/MS de trois séances ponctuelles et la classe de CM1/CM2 d'une séance de découverte plus longue.

Ce projet s'est terminé par un spectacle à destination des parents le 19 janvier.

Un projet en relation avec le SMEDAR qui concerne 3 classes de l'école (les élèves de la GS au CM2). Le SMEDAR a proposé une intervention générale dans chaque classe pour parler de l'importance du tri des déchets et de la réduction de la quantité de déchets puis pour les classes de GS/CP et CE1/CE2 une intervention pour fabriquer du papier recyclé et pour la classe de CM1/CM2 une visite du centre de tri à Grand Quevilly.

Dans les classes, une réflexion plus générale sur l'écologie a été menée en parallèle.

Nous souhaiterions pouvoir mettre en place le tri des déchets dans les classes afin de donner un sens à ces actions.

Mme. Boury et M. Niel sont d'accord pour fournir les poubelles nécessaires.

Un projet photo est actuellement en cours dans la classe de GS/CP avec l'intervention de Mme. Bazin (photographe) et de Mme. Richard (conseillère pédagogique en arts visuels).

Ce projet se clôturera par l'exposition départementale sur le thème « couleurs » au mois de juin à la halle

aux toiles.

Pour que les parents puissent voir les œuvres réalisées par leurs enfants, il serait intéressant d'organiser une exposition (peut-être en mairie) pour que les parents puissent voir le travail de leurs enfants. Les travaux seront aussi exposés à l'école pour la rentrée.

L'activité piscine a débuté le 8 février et se terminera le 5 juillet. Les classes de CM1/CM2 et de GS/CP bénéficieront de 8 séances tandis que les CE1/CE2 bénéficieront de 16 séances.

Le créneau du jeudi matin avec arrivée à 9 h 00 dans l'eau pose quelques difficultés : les élèves n'arrivent pas avant 9 h 05/9 h 10 dans l'eau.

Pour l'an prochain, nous demanderons peut-être à changer de créneau, selon les possibilités.

L'équipe enseignante envisage d'organiser des **olympiades interclasses** le vendredi 29 juin au stade si les conditions météorologiques le permettent. Pour que cette action puisse se concrétiser, il sera nécessaire de faire appel à une douzaine de parents pour aider à l'installation du matériel et à l'encadrement des élèves. Cette demi-journée se terminerait par un pique-nique.

c) Bilan de la coopérative scolaire par Mme. Harang, mandataire.

Il est tout d'abord expliqué aux parents présents qu'il est possible qu'ils soient associés à la tenue des comptes. Une fois par an, en septembre, il serait souhaité qu'une ou deux personnes s'associent à la mandataire pour faire le bilan de l'année précédente.

Merci à la mairie pour son versement annuel et aux parents coopérateurs.

Au début de l'année notre coopérative disposait d'un budget de 8577€. Actuellement, le solde est de 6927 euros.

Les principales dépenses ont été :

quelques jeux pour les classes, des appareils photo, 1018 euros pour des sorties éducatives et 1162 euros pour le projet percussions.

Bilan des photos scolaires :

Cette année, nous avons changé de photographe scolaire. Les avis des parents sont partagés : les commandes sur internet sont compliquées et les photos sont un peu plus chères ; par contre, les photos étaient de bonne qualité, plus originales et il y avait plus de choix.

Mme. Harang précise que le bénéfice cette année (525 euros) est plus important que les années précédentes.

Bilan de la tombola :

Au mois de décembre, une tombola a été organisée par les parents d'élèves. Elle a permis de récupérer 473 euros. Nous tenons à remercier chaleureusement les parents qui se sont investis dans cette action.

3) Sécurité, installations et équipements

a) Sécurité

Trois exercices incendie sont obligatoires dans l'année. Deux exercices ont déjà été effectués. Le premier a eu lieu dans les 15 jours qui ont suivi la rentrée et le deuxième a eu lieu le jeudi 15 février, l'évacuation s'est faite rapidement et sans encombre.

Nous avons eu un souci avec le boîtier du bâtiment CE. L'alarme s'est désactivée toute seule.

Une pièce a été changée : le boîtier est de nouveau opérationnel.

Deux exercices PPMS sont aussi obligatoires dont un PPMS attentats/intrusion dont la date était fixée en octobre.

Le prochain PPMS aura lieu en période 5 et concernera les risques majeurs tels que substances toxiques dans l'air, inondations, tempête etc.. ;. La question du signal se pose. Il faut un signal qui puisse être entendu de tous les bâtiments en même temps

M. Niel propose de fournir une corne de brume.

Tous les ans, le document unique d'évaluation des risques, doit être actualisé. Dans ce cadre, une visite des locaux avec un groupe de travail est recommandée. Parfois, lorsqu'il n'y a pas de changements majeurs, nous pouvons nous passer de cette visite.

b) Installations et équipements

- Mme. Michel remercie la mairie pour sa réactivité à chaque demande de travaux :
 - mise en place d'une ligne téléphonique unique pour l'école
 - boîte aux lettres changée
 - mobilier déplacé (armoire dans la classe des CE, emplacements vélo etc...)
 - Etagère ajoutée dans la classe des CM
 - installation d'un écran dans la classe des CE
- Deux demandes sont en cours, inscrites au vote du budget ::
- Installation d'un nouveau tableau dans la classe des CE
 - changer le panneau à l'entrée de l'école

Voici les autres demandes formulées par l'équipe enseignante :

- réfléchir au remplacement du photocopieur, qui est vieillissant et montre des signes de faiblesse et réfléchir à un autre mode de fonctionnement concernant les frais de photocopies.

Penser à l'éclairage extérieur.

Cet hiver, les cours étaient extrêmement sombres, c'est un risque supplémentaire de chutes ou de collisions entre élèves et cela pose également un problème de surveillance.

Aménager quelques carrés de potager à hauteur des élèves.

-

réfléchir aux propositions faites par les délégués à savoir :

- Marquages au sol dans la cour élémentaire (marelles, pistes de course, terrain de foot)
- Installation d'un grand tableau à craie sous le préau
- Installation de bancs dans la cour élémentaire
- Installation d'une structure à grimper dans la cour maternelle

M. le maire dit que ces demandes seront étudiées en commission scolaire.

Toutefois, l'installation d'une structure dans la cour maternelle lui paraît inenvisageable, à cause des normes de sécurité et du coût.

Mme. Michel explique que cette structure est aussi une demande de la part des enseignantes.

Au programme figure « Exploration de différents espaces constitués de plans et d'obstacles de différentes hauteurs et inclinaisons. ». Actuellement, il n'y a aucun matériel de motricité permettant de jouer sur la hauteur. Il ne paraît pas envisageable de stocker une quelconque structure à l'intérieur car la salle est partagée et l'espace manque.

Elle propose d'envisager cet investissement sur le long terme.

Enfin, Mme. Michel ajoute que la maintenance informatique est maintenant gérée par la société BSB informatique.

Mme. Huon explique que la clé donnant accès au vidéoprojecteur de la classe de CE semble poser problème.

4. Temps périscolaires.

Les parents d'élèves posent la question des activités qui seront proposées l'année prochaine, après les changements de rythme.

Mme. Boury répond que le ludisport sera maintenu les mardis et jeudis midi pour les élèves d'élémentaire ; le ludiculture arts plastiques aura toujours lieu le lundi midi pour les élèves de GS et le ludiculture théâtre sera maintenu le lundi après la classe (16 h), pour les élèves de PS/MS. D'autre part, Céline Crampon prendra deux groupes en activité sur le temps du midi.

Les parents évoquent aussi la surveillance de la cour sur le temps du midi. Actuellement, une personne est seule avec un certain nombre d'élèves et ils se demandent si ce n'est pas trop difficile pour elle à gérer. Mme. Boury répond que cette personne n'a pas plus d'une vingtaine d'élèves à surveiller et que cet encadrement est tout à fait correct.

5 . Questions diverses des parents d'élèves

- Comment sera organisé le remplacement d'Evelyne Vandenberghe ?

Mme. Boury explique que le poste qu'occupait Mme. Vandenberghe auprès de la classe de GS/CP sera occupé par Jocelyne Maillard à partir du mardi 3 avril.

Plusieurs nouvelles personnes, toutes diplômées, seront testées entre avril et juin dans la classe de PS/MS. Ainsi, Mme. Harang pourra choisir la personne qui convient le mieux. Une embauche aura lieu à partir du premier septembre.

Mme. Boury précise que le recrutement sera géré par le centre de gestion.

Les parents d'élèves comprennent mal pourquoi on déplace une ATSEM en cours d'année. Cela sera difficile pour les enfants de devoir à chaque fois s'adapter à une nouvelle personne et pour Mme. Harang, il faudra à chaque fois réexpliquer son fonctionnement et ses attentes.

Mme. Harang déplore aussi cette situation.

Mme. Boury justifie son choix en disant que le poste de GS/CP est moins éprouvant physiquement, et qu'il sera plus approprié pour Mme. Maillard.

Il lui semble judicieux que Mme. Harang puisse elle-même choisir qui ira dans sa classe dès septembre.

- Mme. Moulin lit une lettre d'un parent, qui souhaite rester anonyme.

Voici les points abordés :

- remplacements très nombreux dans la classe de Mme. Michel pour la journée du jeudi :

Mme. Michel explique qu'il y a actuellement deux types de remplacements : les remplacements courts et les remplacements longs. L'inspection ne peut pas placer un remplaçant sur le long terme tant que l'enseignant titulaire a des arrêts courts.

Mme. Stalin restera remplaçante sur le poste jusqu'au retour de Mme. Blondel, ou jusque la fin de l'année scolaire.

- Les remarques fréquentes et désobligeantes des enseignantes sur les chaussures à lacets.

Les enseignantes expliquent qu'il est préférable que les enfants sachent faire leurs lacets pour porter des chaussures à lacets. En effet, elles perdraient un temps certain si elles devaient faire les 25 paires de lacets après chaque séance d'activité sportive, ou après la sieste.

Elles précisent aussi qu'elles ne passent pas leur journée à « houspiller » leurs élèves et qu'il n'y a aucune discrimination de quelque sorte que ce soit.

- La manière dont les enfants sont placés au dortoir.

Ils seraient obligés de se tourner tous dans le même sens, ce qui n'aide pas à l'endormissement.

Les enseignantes sont surprises de cette remarque. Mme. Debris, qui a eu l'occasion de voir le dortoir fonctionner, n'a jamais remarqué que les enfants étaient tous dans la même position.

- Les parents posent la question de centre de loisirs pour les enfants de moins de 4 ans :

Mme. Boury répond que le choix de ne pas accueillir les enfants de moins de 4 ans a été fait parce qu'il n'était pas possible qu'une seule personne fasse à la fois surveillance de sieste et activités.

Transmis à :
-Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale
-Equipe éducative
-Monsieur le maire
-Mme la déléguée des affaires scolaires
-M.et Mmes les représentants de parents d'élèves élus.
-M. Marc, principal du collège Alain